

AGENDA 21 SCOLAIRE COLLEGE OLIVIER DE SERRES A VIRY-CHATILLON

Département de l'Essonne

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Type d'établissement : établissement public local d'enseignement

Particularités : REP (réseau d'éducation prioritaire) faisant partie du RAR (réseau ambition réussite)

Académie : Versailles

Collectivité dont dépend l'établissement :
Département de l'Essonne

Brève description :
nombre d'élèves : 380
nombre de professeurs : 33

⇒ Contact

- Proviseur et responsable de la démarche :
M. COSTES Pascal

Téléphone : 01 69 24 40 86

Télécopie : 01 69 96 25 73

Email : pascal.costes@ac-versailles.fr

20 Avenue Olivier de Serres
91170 Viry-Châtillon

ORIGINE ET OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

→ Origine

27 mai 2005 : réunion de présentation du projet au collège

Cette première réunion a eu lieu auprès du Général de l'Essonne, de la ville de Viry-Châtillon, du Conseil Municipal des jeunes et des délégués de classe du collège.

Le Comité 21 sensibilise les acteurs à l'Agenda 21 scolaire ; la Direction du collège et certains membres de l'équipe éducative présentent leurs attentes concernant la démarche.

→ Objectif

La démarche a pour but d'alimenter l'action pédagogique de la communauté scolaire et de s'appuyer sur des réalisations concrètes au sein de l'établissement.

■ CONDUITE DU PROJET

➔ Gouvernance du projet

Juin 2005 : mise en place d'un comité de pilotage du projet

IL est constitué des acteurs suivants :

- Collège :
 - administration : principal, intendante
 - équipe éducative : 2 à 5 professeurs, CPE, médecine scolaire, documentaliste
 - élèves : représentants des délégués de classe représentants du conseil municipal des jeunes
 - parents d'élèves
- Mairie de Viry-Chatillon : chargée de mission agenda 21, responsable du service jeunesse ;
- Conseil Général de l'Essonne : chargée de mission agenda 21, direction des collèges ;
- Comité 21

➔ suivi des étapes

Diagnostic – état des lieux

Premier trimestre 2005-2006 :

Un questionnaire s'appuyant sur l'outil proposé par le Comité 21 a été diffusé à l'ensemble des élèves des classes de 5^{ème}.

Début 2006 :

Le dépouillement du questionnaire a été effectué par l'équipe d'intendance et restitué aux professeurs et élèves concernés.

Identification des enjeux investis

Les thèmes de l'eau et du tri sélectif ont été identifiés comme les enjeux prioritaires de l'Agenda 21 scolaire.

1^{er} plan d'action

Le plan d'action « Agenda 21 » n'est pas formalisé

Les prochaines étapes

- Définition du plan d'action et mise en œuvre
- Définition des indicateurs pour évaluer la démarche

➔ Partenaires et réseaux associés

- La Ville de Viry-Châtillon
- Le Conseil Général de l'Essonne
- Université scientifique d'Orsay

➔ Financements

Dans le cadre du projet scientifique 2005-2006 parrainé par la Faculté d'Orsay, les déplacements des élèves ont été pris en charge par l'Université.

Le manque de financement du projet représente un frein pour le développement de la démarche Agenda 21 du collège. Le collège ne bénéficie pas de moyens horaires et humains pour réaliser des dossiers de financements.

■ LES ACTIONS MENEES - FAIRE VIVRE L'AGENDA 21 SCOLAIRE

➔ Actions thématiques

Travail sur l'eau

- Participation des élèves à un évènement local : la fête de la science

En 2005 : la participation d'une classe de 3^{ème} à la Fête de la Science a été réalisé par l'intermédiaire d'un Projet scientifique parrainé par l'Université d'Orsay : Les élèves ont réalisé la maquette d'une rivière avec l'aide des étudiants, dans le cadre des cours d'histoire-géographie, de français, des arts plastiques, de la technologie, des mathématiques, des sciences et vie de la Terre et des sciences physiques. Le travail des élèves a été exposé sur les lieux de passage de bureau et au service de la vie scolaire.

A la rentrée 2006, une classe de 4^{ème} présente à nouveau le concours de la Fête de la Science pour pouvoir suivre le projet sur 2 ans. Le thème envisagé est différent de celui de l'eau.

- Travail technique de l'administration pour limiter les fuites d'eau au sein de l'établissement.

Travail sur le tri sélectif des déchets

- Equipement du lycée avec des poubelles sélectives pour la salle des professeurs
- Recyclage des cartouches usagées avec l'entreprise Cycladis, ainsi que de l'huile de friture
- Tri de la nourriture et des emballages pour les plateaux du restaurant scolaire. Une personne a guidé les élèves

Travail sur l'alimentation

- Action « petit déjeuner »
- Mise en place d'une « commission menu » pour l'organisation de repas à thème : repas italien et repas européen dans le cadre de la fête de l'Europe

Travail sur la coopération internationale

A l'initiative du GIP GPV (Groupement d'Intérêt Public – Grand Projet de Ville), le collège participe au Grand Projet de Ville de Viry-Châtillon. Sur le thème de l'Europe, les élèves ont réalisé des affiches, dont l'exposition a été inaugurée par des élus, et un repas européen a été mis en place en mai 2006.

➔ Action de communication

Externe

- Article dans le journal du département de l'Essonne
- Lauréat du concours « prix de l'Agenda 21 – solidaire de notre futur » en janvier 2006, délivré par le département de l'Essonne et par le jury composé de l'ADEME, l'ARENE, le Comité 21, la DIREN et la DRIRE. Ce prix valorise l'accompagnement du collège par la ville de Viry-Châtillon.



Interne

- Exposition permanente des affiches de Yann Arthus Bertrand dans le hall de l'établissement en 2005-2006
- Exposition du Conseil Général sur le développement durable lors de la semaine du 18/09/2006.
- Information des élèves sur l'action du tri sélectif à la cantine par la Vie scolaire et les professeurs dans les classes.

Outils – documents élaborés dans le cadre de l'Agenda 21

- Questionnaire distribués aux élèves pour réaliser le diagnostic de l'Agenda 21
- Affiche – pancarte du 1^{er} prix de l'Agenda 21 2006 (cf. communication)